

RADAR YUL



Juillet- Août 2017 Vol 5

DANS CE NUMÉRO :

<i>Des nouvelles d'Air Transat</i>	2
<i>Des Nouvelles d'AJ Walter</i>	2
<i>Les machinistes en mouvement</i>	3
<i>Vos droits et les formations</i>	4
<i>Portrait</i>	5
<i>Nouvelle en bref</i>	6

Bienvenue aux nouveaux membres

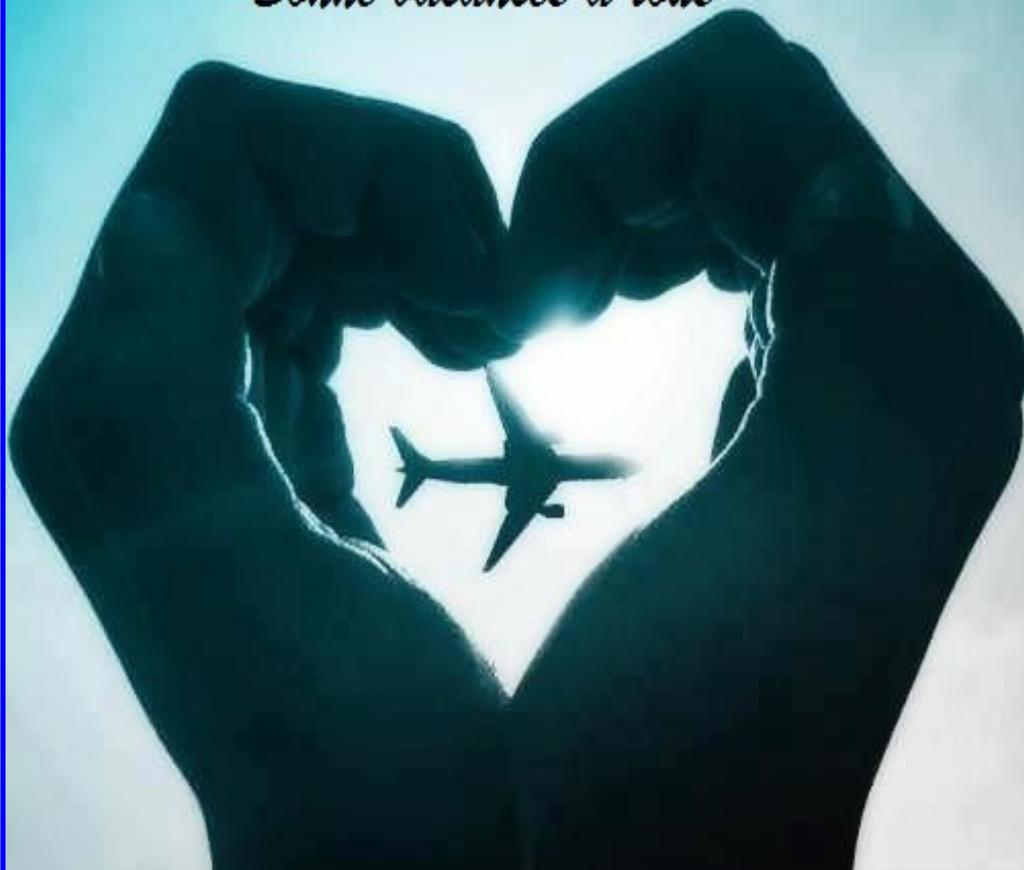
1. Aijun Xuan
2. Jizhou Yu
3. Adrian Cebotari
4. Shaoying Zhang

Joignez -vous à nous pour leur souhaiter bonne chance et les accompagner afin de faciliter leur integration parmi nous.

Prenez note que votre comité exécutif et ses membres ont votés en faveur de l'annulation la réunion du mois d'aût en raison de la période estivale.

L'exécutif se réunira quand même pendant cette période. Nous reprendrons les rencontres habituelles au mois de septembre prochain

Bonne vacances à tous



Plusieurs d'entre nous attendent l'été et sa période de vacances avec impatience afin de débiter un projet, pratiquer des sports, faire un voyage, s'adonner avec passion à une activité ou encore tout simplement profiter du beau temps et se reposer. Les membres de l'exécutif de la section locale 2309 profitent donc de cet espace pour vous souhaiter de très belles vacances estivales et vous invitent à la prudence dans vos déplacements et la pratique de vos activités.

- Votre exécutif

Air Transat



C'est le 24 mai dernier, après de longues négociations que le personnel d'entretien, les magasiniers ainsi que le personnel de la centrale des bagages ont votées massivement en faveur d'un nouveau contrat de travail. En effet, ce dernier a reçu l'appui de 80% des travailleurs et travailleuses.

Plusieurs améliorations sont à noter au niveau du langage de la nouvelle con-

vention collective et aussi des importantes majorations salariales pour tous les membres.

Félicitations au comité de négociations pour leur professionnalisme tout au long des négociations. Ils ont su faire preuve d'un dévouement exemplaire pour l'ensemble des membres de leur unité.



Bade / Pss

Les négociations sont toujours en cours pour ce groupe, le comité et la compagnie ont rencontré la conciliatrice les 16 et 27 juin et les 10 et 11 juillet derniers. Malheureusement aucune entente n'est survenue. La période de conciliation est maintenant terminée.

La première rencontre en médiation se tiendra le 18 septembre prochain.

Témoignez de votre solidarité envers ce groupe n'hésitez pas à les encourager dans leur lutte pour de meilleures conditions de travail.

AJ Walter

AJW technique

AJW

C'est dans la tristesse et avec le cœur lourd que, le 19 mai dernier, nous avons appris le décès de notre confrère Danny O'Donohue à l'âge de 56 ans. Danny occupait le poste de Technicien Mécanicien depuis le tout début.

Avant de rejoindre l'équipe d'AJ Walter technique, il avait travaillé durant de nombreuses années chez Air Canada.

L'exécutif du local 2309 a fait parvenir un don à la Fondation des maladies du cœur au nom de tous ses membres. Au nom de tous ses confrères et consœurs de la 2309, nous désirons exprimer nos plus sincères sympathies aux membres de sa famille ainsi qu'à tous ses amis et collègues de travail.

Salut Danny!



Négociation 2017-18

Votre comité de négociation a suivi une formation de plusieurs jours durant les mois de mai et juin derniers. Ces rencontres se sont déroulées dans un esprit de renouvellement et un désir de négocier de façon juste et équitable avec l'employeur. D'autres rencontres sont prévues durant l'été. Votre comité vous tiendra informé de ces rencontres ainsi que de tout développement touchant les négociations à venir. Encore une fois merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre au sondage. Votre comité a compilé les résultats et organise le cahier de demandes en fonctions de vos réponses.

Le représentant de la Grande Loge Michel Richer sera présent à tous les mardis matin sur les lieux de travail, si vous avez des questions n'hésitez pas à le rencontrer et à poser vos questions.

Les Machinistes crient victoire à Ottawa.

Depuis quelques mois, nous vous informons sur l'importance de l'action politique et de la nécessité d'une présence à Ottawa et Québec afin de confronter nos politiciens sur des enjeux majeurs ayant des répercussions au travail ou dans notre vie quotidienne. La mise en place de du projet de loi C-4 en est un excellent exemple. En effet, après des mois d'effort et d'action politique, le projet de loi C-4 a été finalement adopté par les deux chambres du Parlement canadien le 19 juin dernier. Ce projet de loi mène à l'abrogation des lois anti-syndicales promulguées par l'ancien gouvernement conservateur de Stephen Harper.

Les deux anciennes lois, toutes deux émanant de projets de loi d'initiative parlementaire déposés par des députés d'arrière-ban du dernier gouvernement conservateur avaient été déplorées par

l'AIMTA et l'ensemble du milieu syndical.

La loi C-377 exigeait des organisations syndicales une série de divulgations financières publiques, incluant toutes les transactions d'un montant de plus de 5,000 \$.

Pour sa part la loi C-525 avait pour effet de remplacer le système de vérification de cartes d'adhésion par l'obligation de tenir un vote au scrutin secret sur toute décision d'accréditation ou de révocation de l'accréditation d'un syndicat. Le projet de loi C-4 abroge ces deux lois. *

L'hiver dernier, une délégation

Machinistes, dont des représentants du local 2309, s'est rendu sur la Colline Parlementaire d'Ottawa pour y rencontrer députés et sénateurs dans le but de les persuader d'abandonner cette loi discriminatoire et antisyndicale.

L'abrogation des lois anti-syndicales du gouvernement Harper était une des promesses électorales du premier ministre Justin Trudeau durant la campagne électorale fédérale de 2015.

* Source IAMTA Canada.



Les Machinistes à l'Assemblée nationale.



Voici une partie de la délégation présente à l'Assemblée Nationale du Québec du 5 au 7 avril dernier.

Une délégation de 21 membres de notre syndicat s'est rendue à Québec, du 5 au 7 avril dernier, pour y rencontrer les élus de l'Assemblée nationale. Ces derniers participaient à une activité d'action politique mise sur pied par la FTQ qui regroupait au total 102 participants provenant des différents affiliés.

L'objectif était d'échanger avec des élus de tous les partis confondus afin de les sensibiliser sur trois enjeux importants pour les travailleurs et les travailleuses. Les trois enjeux en question étaient l'abolition des clauses de disparités de traitement, l'augmentation du salaire minimum à 15\$ et la bonification du régime de retraite offert par le gouvernement provincial. L'expérience risque de se répéter dans le futur.

Votre milieu de travail

Les Droits fondamentaux sous la juridiction fédérale

Droit de savoir

Vous avez le droit d'être informé de tous les risques connus ou prévisibles présents dans votre lieu de travail et de bénéficier de l'information, des instructions, de la formation et de la supervision nécessaires à la protection de votre santé et de votre sécurité.

De plus, vous avez le droit de consulter les rapports de l'État ou de l'employeur sur la santé et la sécurité des employés, par l'entremise de votre [comité de santé et de sécurité au travail](#)

Droit de participer

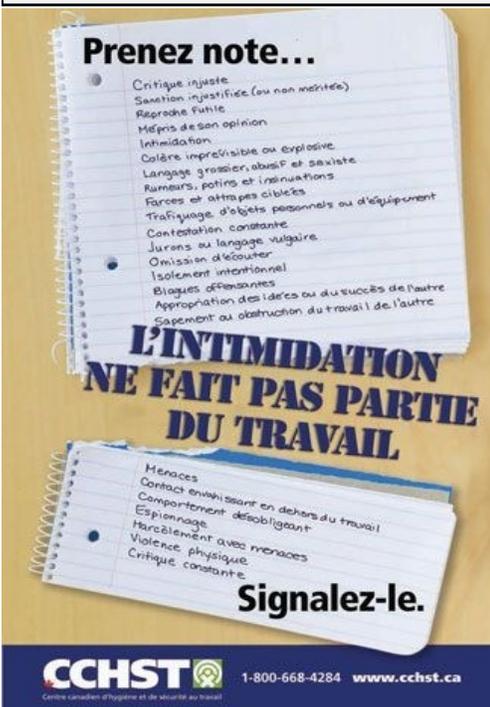
L'employé qui est membre d'un comité de santé et de sécurité au travail ou d'un comité d'orientation en matière de santé et de sécurité a le droit de participer à la détermination et au règlement des problèmes relatifs à la santé et à la sécurité au travail.

La partie II du Code prévoit aussi un [processus de règlement interne des plaintes](#) qui nécessite la participation des employés.

Droit de refuser

Vous avez le droit de refuser de travailler si vous avez des motifs raisonnables de croire que :

- votre lieu de travail est dangereux pour vous;
- l'utilisation ou le fonctionnement d'une machine ou d'un appareil constitue un danger pour vous ou pour un autre employé; l'accomplissement d'une tâche constitue un danger pour vous ou pour un autre employé. Pour être protégé par le Code au moment d'exercer votre droit de refuser d'exécuter un travail dangereux, vous devez suivre la procédure prévue. Pour en savoir plus sur cette procédure et sur le droit de refuser d'exécuter un travail dangereux, consultez votre [comité de santé et de sécurité au travail](#)



Formations

Voici une liste des confrères et consoeurs de la Section locale 2309 ayant suivi une formation dernièrement

Air Transat

Délégué de base

Santé et sécurité au travail

- Jean François Routhier-Rui
- Miguel Aguiar
- Jeffrey Braga
- Michel Laroche
- Gilbert Duclos

- André Berthiaume
- Monica Mazurek

AJ Walter Technique

négociation collective

- Peter Tsoukalas
- Stéphane Baril
- John Toto

Si vous avez des questions ou désirez suivre une formation, communiquer avec votre chef délégué.

Portrait

Dans cette édition nous vous présentons un portrait non seulement d'un membre de la section locale mais aussi d'une personne qui s'implique depuis de nombreuses années au sein de notre syndicat.

Steven St Arnaud- Secrétaire trésorier de la Section Locale 2309



Steven travaille chez Air Transat depuis 1991. Fraichement sorti de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), il a commencé comme apprenti mécanicien tout en s'occupant du dégivrage les fins de semaine. L'année suivante, il commence des assignations hors base. En 1996, il se qualifie comme mécanicien licencié et continue de voyager. Il travaille en Indonésie à quelques reprises. Ensuite, Paris, Punta Cana en République Dominicaine, Cuba et Oxford en Angleterre pour en nommer que quelques-unes.

Steven est reconnu comme un homme peu patient...alors qu'il avait déposé un grief et qu'il trouvait que la procédure s'éternisait, le chef délégué de l'époque lui proposa alors de s'impliquer. L'offre ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd. Sitôt dit sitôt fait, il prit les commandes des finances du local 2309 en 2001. Il a ensuite suivi plusieurs formations au Centre Winpisinger de Washington et est par la suite devenu membre de l'exécutif du District 140 pendant plusieurs années. Steven est Chef délégué chez Air Transat depuis 2008. Il s'occupe de l'ensemble des griefs de Montréal et de Québec.

Passionné de voile et de moto, Steven a vu le mauvais sort s'acharner sur lui lors d'un récent voyage au Chili lorsqu'il a chuté à moto. Ce grave accident l'a confiné à un lit d'hôpital pour plusieurs semaines avant qu'il soit rapatrié au Québec.



Rien n'arrête Steven. Maintenant que l'heure de la retraite a sonné pour lui, il compte s'établir dans les environs de Grouville (près de Québec) et demeurera actif en s'impliquant en politique municipale. On dit que le conseil municipal de son nouveau lieu de résidence est déjà sur un pied d'alerte...

Bonne retraite Steven et bonne chance dans tous tes nouveaux projets !

Assemblée Générale du Congrès du travail du Canada 2017 ***Ensemble pour un avenir juste***

Par, Antonio Di Benedetto (IAMAW LL2309)

Le Congrès du travail du Canada (CTC) en quelques mots.

Le CTC est la plus grande organisation du travail au Canada, regroupant des douzaines de syndicats affiliés et des fédérations de travail, provinciales, territoriales et communautaires pour plus de 50 ans. Le CTC est régie par un Conseil d'administration et d'un Conseil canadien composé de tous les dirigeants des syndicats affiliés et des dirigeants des fédérations du travail.

Les syndicats canadiens en collaboration avec la CTC ont joué un rôle important dans la conquête de nombreuses actions que tous les travailleurs syndiqués et non syndiqués bénéficient aujourd'hui. Les salaires, les heures supplémentaires payées, les vacances payé, l'assurance-emploi, le congé de maternité, la santé et la sécurité au travail, les régimes de retraite et la sécurité de vieillesse, la justice sociale et économique, l'accès aux soins de santé publique et aux services de garde, etc. CTC et ses sociétés affiliées font beaucoup plus derrière les scènes que ce que nous connaissons et nous voyons normalement dans nos activités quotidiennes.

Le CTC fait un suivi suit au moyen de document de proposition politique.

Un document de politique est le document qui détaille les sujets qui seront traités au cours des prochaines années, des nouveaux sujets et des sujets en cours, pour atteindre les objectifs fixés.

Le document de politique est créé et écrit à partir des résolutions. Les résolutions sont soumises par les membres des fédérations affiliées et des syndicats par l'intermédiaire de leurs locaux.

Exemples de documents politique.

- Participation à la réexamen de l'accord de l'ALÉNA afin de rendre plus juste pour les travailleurs de la fabrication et que les grandes entreprises et les investisseurs ne sont pas les seuls à obtenir des gain.
- Combattre pour des transactions équitables.
- Améliorer le PPS (programme de protection des salaires) verser les salaires et les avantages dues aux travailleurs dont l'employeur déclare faillite.
- Construire une main-d'œuvre qualifiée grâce à des programmes de formation. Améliorer la qualité de l'emploi pour tous les travailleurs.
- Promouvoir une main-d'œuvre plus inclusive.
- Développer et maintenir les services publics, et s'opposer à des privatisations, des partenariats public-privé.
- Régime à Prestations Déterminées, défendre, promouvoir et élargir les pensions en milieu de travail, en particulier les Régimes à Prestations Déterminées, informer les Canadiens de l'importance des Régimes de Retraite à Prestations Déterminées.
- Surveiller le gouvernement fédéral afin de maintenir l'admissibilité à la Pension de la Sécurité de vieillesse à l'âge actuel (**cette résolution a été envoyée par notre local 2309**).
- L'assurance-emploi, la réforme du processus d'appel en revenant à un Conseil d'arbitrage et en abolissant le Tribunal de Sécurité Sociale introduit par les Conservateur.
- Exiger l'équité fiscale.

Le Délégué Antonio DiBenedetto est entouré de Peter Tsoukalas et de Michel Richer lors du Congrès à Toronto.



Section locale 2309

Adresse :3860 Côte-Vertu,
bureau 204
Saint-Laurent, Québec
H4R 1B4

Courriel: president@aimta2309.ca

Site internet: www.aimta2309.ca

District 140 (région de l'est)

Adresse: 3900 Côte-Vertu,
bureau 202
Saint-Laurent, Québec
H4R 1V4

Téléphone: 514-336-3031
Sans frais: 1-866-800-1010

Télécopieur: 514-336-3039
Sans frais: 1-866-800-3039

Site internet : www.iam140.ca



**PROCHAINE RENCONTRE
MENSUELLE MARDI 19
septembre 2017**

*La rencontre se tiendra à
l'HOTEL COURTYARD
MARRIOTT situé au 7000
place Robert-Joncas,
Montréal Québec,
H4M 2Z5 o*

Rédacteurs
Michel Richer
Guillaume Valois



NOUVELLES EN BREF

- ◆ Il y a présentement une campagne de syndicalisation chez **Westjet**. En effet l'AIMTA poursuit une campagne nationale concernant les employés de chez **Westjet**. Les employés sont mécontents de leurs conditions de travail et ont exprimé le désir de se joindre à un syndicat.



- ◆ Vous pouvez signer la petition en ligne contre la privatisation des aéroports au Canada à l'adresse suivante; [HTTP://iamaw.ca/iam-still-determined-in-opposing-privatization-canada-airports/](http://iamaw.ca/iam-still-determined-in-opposing-privatization-canada-airports/) Ça ne prends que quelques instants. Le site explique très bien pourquoi nous sommes en désaccord avec le fait d'abandonner le sort des aéroports canadiens au secteur privé et les risques d'en subir les conséquences.

TIRAGE POUR LA FONDATION MAMAN DION

Le 19 août dernier a eu lieu le tournoi de golf du District 11 au profit de la Fondation Maman Dion. Plus de 290 golfeurs s'étaient donné rendez-vous au club de golf de Lachute. Le gagnant du tirage pour le spectacle de Céline Dion à Las Vegas est **Patrick Phœnix** de Bombardier. Une somme de plus de \$56.000 a été amassé pour distribuer des effets scolaires pour des familles en difficulté. BRAVO à tous pour cet élan de générosité.

Justice au travail et service à la communauté